



DIRECTION DES AFFAIRES MEDICALES (DAM) DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

DEMANDE DE CONGES DES INTERNES

Affaire suivie par Mme TRONGNEUX Laura
☎ 03 22 08 80 47 📠 03 22 08 80 57
e-mail : internes@chu-amiens.fr

DEMANDE DE CONGE

Je soussigné(e) NOMPRENOM

INTERNE DU SERVICE DE

Ou LIEU DE STAGE CHEZ LE PRATICIEN :

Interne spécialiste I.M.G IMG Chez le Praticien F.F.I.
sollicite l'attribution d'un congé dejours,
le

Ou du/...../.....inclus au/...../..... inclus.

MOTIF DU CONGE :

CONGES ANNUELS

CONGES EXCEPTIONNELS (joindre obligatoirement un justificatif, merci.)
MOTIF :.....

CONGES FORMATION (joindre obligatoirement un justificatif, merci.)

Temps personnel de consolidation des connaissances et compétences

Les congés exceptionnels, congrès, séminaires, non accompagnés de justificatif seront systématiquement décomptés des congés annuels.
le

SIGNATURE DE L'INTERESSE(E)

AVIS - SIGNATURE ET CACHET DU CHEF DE SERVICE OU DU MAITRE DE STAGE (obligatoire)

Favorable Défavorable

Le

Signature :

DECISION DE L'ADMINISTRATION

Dès l'instant où le congé est enregistré et visible sur e-gtt vous pouvez considérer qu'il y a accord de celui-ci.

Pour information :

Les demandes de congés doivent parvenir à la Direction des Affaires Médicales au moins 8 jours avant le départ.

Tout congé ne pourra être pris sans accord préalable de l'Administration.

Toute demande de congé exceptionnel ou formation non accompagné d'un justificatif sera systématiquement décomptée des congés annuels